



CHÂTEAU DE VERSAILLES

Versailles, le 31 mai 2011

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### DOMINIQUE PERRAULT RETENU POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DU PAVILLON DUFOUR ET DE LA VIEILLE AILE DU CHÂTEAU

#### CONTACTS PRESSE

CHÂTEAU DE VERSAILLES  
Hélène Dalifard  
01 30 83 77 01  
Aurélie Gevrey  
01 30 83 77 03  
Violaine Solari  
01 30 83 77 14  
presse@chateauversailles.fr

DOMINIQUE PERRAULT  
ARCHITECTURE  
Léa Richard-Nagle  
01 44 06 00 00  
lrichardnagle@d-p-a.fr

Pour plus d'informations :  
[www.perraultarchitecture.com](http://www.perraultarchitecture.com)

JEAN-JACQUES AILLAGON, PRÉSIDENT DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU CHÂTEAU, DU MUSÉE ET DU DOMAINE NATIONAL DE VERSAILLES, ANNONCE QU'À L'ISSUE D'UNE PROCÉDURE DE CONCOURS, LE JURY A PROPOSÉ DE RETENIR LE PROJET PRÉSENTÉ PAR DOMINIQUE PERRAULT POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DU PAVILLON DUFOUR ET DE LA VIEILLE AILE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES.

LE PAVILLON DUFOUR ET LA VIEILLE AILE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES abritent actuellement des services administratifs et techniques qui, à l'issue du déménagement au Grand Commun - en cours de restauration -, seront affectés à quatre fonctions principales. Le sous-sol de la Cour des Princes à des circulations et services (vestiaires, toilettes...), le rez-de-cour à l'accueil, au contrôle et à l'information des visiteurs, le 1<sup>er</sup> étage à des services au public comme un salon de thé, enfin le 2<sup>e</sup> étage à un auditorium et ses équipements annexes.

CETTE PARTIE DU CHÂTEAU, lourdement remaniée aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (la charpente est en béton), ne comporte que très peu d'indices d'aménagements historiques, qui seront néanmoins conservés. De façon générale, le traitement des parties dont l'intérêt patrimonial est notoire sera confié à l'Architecte en chef des monuments historiques, Frédéric Didier. Le chantier bénéficiera donc de la maîtrise d'œuvre de deux architectes, Dominique Perrault pour les aménagements fonctionnels et Frédéric Didier pour le lot "monument historique".

Le mandat de maîtrise d'ouvrage de cette opération a été confié par l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles à l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (Oppic).

LA PHASE ULTIME DE LA CONSULTATION a permis l'examen des projets de cinq architectes : Frédéric Druot Architecture, Architecture A. Scaranello, OAL-Edouard François et Francis Soler Architecture. Ils seront présentés à la rentrée prochaine.

LE PROJET DE DOMINIQUE PERRAULT se caractérise par le choix de ne pas doubler la façade sur la Cour des Princes de la Vieille Aile par une nouvelle façade alors que la faculté de ce parti pris n'avait pas été exclue par le règlement sans pour autant être prescrite. En revanche, Dominique Perrault prend le parti de créer, au flanc de cette Vieille Aile, une « faille » qui permettra l'organisation des circuits de sortie du public à partir du rez-de-chaussée de l'Aile du Midi.

DOMINIQUE PERRAULT, ARCHITECTE ET URBANISTE FRANÇAIS, a remporté le concours international de la Bibliothèque nationale de France (1989), lui ouvrant ainsi une carrière mondiale. Il a notamment conçu le vélodrome et la piscine olympique à Berlin, l'Université féminine Ewha à Séoul, l'extension de la Cour de justice des Communautés européennes à Luxembourg, le centre olympique de tennis à Madrid et la Tour Fukoku à Osaka. Il a été désigné commissaire du Pavillon français de la 12<sup>e</sup> Biennale d'architecture de Venise. De nombreux prix ont récompensé son œuvre dont le Prix Mies van der Rohe (1997), le Grand Prix national d'architecture (1993), la "Grande Médaille d'Or" de l'Académie française d'architecture (2010).